

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

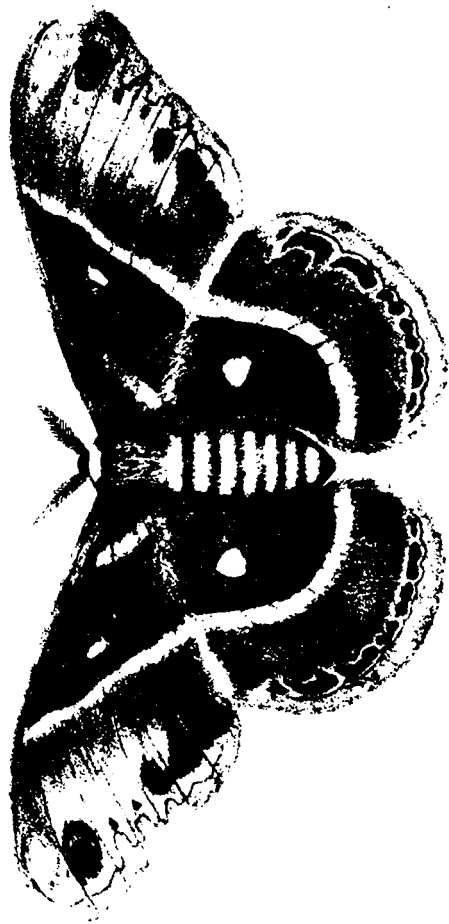
Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



From nature

SAMIA COLUMBICA, SMITH (♀).

6 1861

LE

Naturaliste Canadien

Vol. IV. Québec, SEPTEMBRE, 1872. No. 9.

Rédacteur : M. l'Abbé PROVANCHER.

FAUNE CANADIENNE.

—

LES OISEAUX.

—

(Continuée de la page 235).

PASSEREAUX--CHANTEURS--OMNIVORES.

Ce groupe, dans notre faune, se compose de la seule famille des Corvides.

Fam. des CORVIDES. *Corvidæ.*

Bec généralement coché. Primaires 10, la 1^{ère} courte, de la moitié de la 2^e, les 4 extérieures sinuées sur leur côté interne. Narines plus ou moins cachées par des soies. Tarses scutellés en avant, unis sur les côtés. Phalange basilaire du doigt médian unie jusqu'à son milieu avec le doigt latéral.

Cette famille se partage en 2 sous-familles, savoir : les Corvines qui renferment les Corbeaux proprements dits, et les Garrulines qui comprennent les Geais.

Ailes longues, pointues, plus longues que la queue.....CORVINES.

Ailes courtes, arrondies, plus courtes que la queue.....GARRULINES.

Sous-familles des Corvines.

Ailes dépassant toujours les couvertures inférieures de la queue, les plumes 3, 4 et 5 en formant la pointe.

Le genre Corbeau forme à lui seul cette sous-famille.

Gen. CORBEAU. *Corvus*. Linné.

Bec très fort, beaucoup plus haut que large à la base, à sommet très arqué. Narines grandes, circulaires, couvertes en arrière par une membrane, et garnies de longues plumes soyeuses. Ailes atteignant presque l'extrémité de la queue. Queue graduée ou arrondie.

1. **Le Corbeau carnivore.** *Corvus carnivorus*, Bart. *C. corax*, Wils. *C. lugubris*, Agass.—Vulg. *Le Corbeau*; Angl. *American Raven*.—Longueur 2 pieds; ailes 17 pouces; queue 10 pouces. Entièrement noir, avec réflexions violettes; 4^e penne aïraie la plus longue. Plumes de la gorge et du menton raides, étroites, lancéolées.

Séd. et AR.—On dit que les Corbeaux sont d'autant plus communs que les Corneilles sont rares; aussi rencontre-t-on assez rarement ce brigand de la gent volatile dans la Province de Québec où les Corneilles sont si nombreuses. Le Corbeau niche sur les rochers escarpés ou les montagnes solitaires; il pond 4 à 5 œufs bleus tachetés de brun.

2. **Le Corbeau d'Amérique.** *Corvus Americanus*, Aud. *C. corone*, Wils.—Vulg. *La Corneille*; Angl. *The common Crow*.—Longueur 19 à 20 pouces; ailes 13 à 14; queue 8 pouces. D'un beau noir avec réflexions violettes, jusque sur le ventre. Plumes de la gorge et du menton courtes, larges, obtuses.

Séd. et CC. On peut dire que la Corneille est à présent sédentaire dans les environs de Québec, puisque tous les hivers on en rencontre quelques unes qui n'ont pas voulu se soumettre à l'émigration, bien qu'elles paraissent souffrir quelque peu de la rigueur de notre température, et qu'elles aient peine aussi à se procurer la nourriture, tant que dure la neige. La Corneille se montre très commune tout l'été, surtout près des rivages, où les limaçons et autres insectes aquatiques lui offrent une nourriture abondante. Elle construit en Juin un énorme nid dans quelque conifère, à une grande hauteur du sol, et pond 5 œufs d'un beau bleu tachetés de roussâtre.

On voit, en automne, les Corneilles se réunir en bandes considérables avant de se mettre en route pour les climats du Sud. Il arrive assez souvent que les Corneilles se rendent nuisibles par leurs déprédations, dans les champs

de Mais surtout. Mais Margot en bonne commère, aime aussi à varier les plats de sa table, et la chair des jeunes poussins va particulièrement à ses goûts gastronomiques, aussi la voit-on souvent faire le guet aux abords des basses-cours, pour saisir le moment où la marmite fixant l'attention de la fermière, elle pourra avec moins de crainte s'assurer ses proies.

Sous-familles des Garrulines.

Ailes ne dépassant guère les couvertures inférieures de la queue, qui est toujours fortement graduée.

Cette sous-famille se partage en 3 genres, savoir :

Queue très longue ; de 2 fois la longueur des ailes.....PICA.

Queue égale aux ailes, ou de très peu plus longue ;

Tête huppée. Couleur bleue.....CYANURA.

Tête sans huppe. Couleur grisâtre sur le dos....PERISOREUS.

Gen. PIE. *Pica*, Briss.

Queue très longue, fortement graduée ; 1ère primaire en faulx, et atténuée à l'extrémité. Soies de la base du bec en atteignant à peu près le milieu. Une tache de peau nue en avant et en arrière de l'œil.

Ce genre se borne pour nous à la seule espèce qui suit, et encore ne la recontre-t-on que très rarement.

La Pie de la Baie d'Hudson. *Pica Hudsonica*, Bonap. *P. melanoleuca*, Vieill. *Corvus hudsonica*, Sab.—Angl. *The Magpie*.—Longueur 19 pouces : ailes $8\frac{1}{2}$; queue 11 pouces. Bec noir, de même que la peau en arrière des yeux. Couleur générale noire. Ventre, scapulaires et bords intérieurs des primaires, blancs ; partie inférieure du dos, grisâtre. Ailes lavées de vert ; les secondaires et les tertiaires de bleu ; gorge tachetée de blanc. Queue verdâtre à la base, pourpre au milieu, et violette à l'extrémité.

II. et RR. Cet Pie est fort peu connue généralement. Elle se montre quelquefois à Québec dans les hivers rigoureux. Son habitation ordinaire est la Baie d'Hudson et les régions boréales de notre continent.

Gen. GEAI. *Cyanura*, Swainson.

Tête huppée. Bec un peu grêle et quelque peu plus

large que haut à la base. Narines grandes, cachées par des plumes. Queue à peu près de la longueur des ailes.

Une seule espèce dans notre faune.

Le Geai huppé. *Cyanura cristata*, Swains. *Corvus crist.* Lin. *Garrulus*, Vieill. — Vulg. *Le Geai bleu*; Angl. *The Blue Jay*.—Longueur 12 pouces; ailes $5\frac{1}{2}$; queue $5\frac{3}{4}$ pouces. Huppe plus longue que la queue. Un bleu pourpre brillant domine dans le dessus; sur les ailes et la queue c'est un bleu d'outre mer; les plumes des secondaires et des tertiaires, avec celles d'une partie de la queue, sont traversées de barres noires et terminées par du blanc. De-sous blanc, teint de pourpre bleuâtre à la gorge, et de bleu brunâtre sur les côtés. Un croissant noir sur la poitrine. Huppe et plumes de la base du bec bleues comme le reste.

Séd. et C.—Ce Geai est un des plus brillants hôtes de nos forêts. Il se tient d'ordinaire dans les bois, mais descend aussi quelquefois dans les champs et les bocages près des habitations. Il est omnivore dans la force du terme: grains, insectes, jeunes oisillons &c. il ne refuse rien. Il niche dans les arbres de moyenne hauteur, et pond 5 œufs d'un olive pâle, tachetés de brun.

Gen. *Perisoreus*, Bonaparte.

Tête sans huppe. Bec très court, plus large que haut, légèrement courbé à l'extrémité, avec une coche vers le bout. Narines cachées. Une seule espèce dans notre faune.

Le Geai du Canada. *Perisoreus Canadensis*, Bonap. *Corvus*, Lin. *Pica nuchalis*, Wagl.—Vulg. *La Pie*: *Le Geai gris*; Angl. *The Canada Jay*.—Longueur $10\frac{1}{4}$ pouces; ailes $5\frac{3}{4}$; queue 6 pouces. Plumes lâches, particulièrement sur le dos, à couleurs sombres, sans aucun mélange de bleu. Tête, cou et devant de la poitrine, blancs. Dessus d'un gris plombé, avec taches de blanc sur les ailes et la queue. Dessous d'un gris sale. Bec et pieds noirs.

Séd. et CC.—Ce Geai, qu'on désigne communément sous le nom de Pie, se montre généralement en hiver. On le trouve surtout dans les chemins qui traversent des bois, dans les chantiers des bucherons, et aussi aux portes des habitations, à la recherche des graines et miettes dont il fait sa nourriture. C'est peut-être de tous nos oiseaux celui qui redoute le moins l'approche de l'homme. La femelle pond 2 à 3 œufs d'un bleu uniforme.—(A continuer).

PETITE FAUNE ENTOMOLOGIQUE

DU

CANADA.

(Continuée de la page 240).

5. Gen. CARABE. *Carabus*, Linné.

Labre bilobé. Dent du menton très-forte. 3e article des antennes cylindrique. Prothorax plus ou moins cordiforme. Elytres en ovale plus ou moins allongé. Point d'ailes.

1. **Carabe denté.** *Carabus serratus*, Say.—Longueur .80 pouce. D'un noir noir foncé ou quelque peu bleuâtre; élytres et prothorax marginés de bleu. Les élytres portent 3 rangées de points allongés et soulevés, séparées entre elles par des points enfoncés.—C.

2. **Carabe de Lapilay.** *Carabus Lapilayi*, Laporte. — Longueur .90 pouce. D'un bronzé plus ou moins prononcé. Elytres portant 3 rangées de points allongés et soulevés, séparées entre elles par une côte soulevée.—PC.

3. **Carabe foliacé.** *Carabus limbatus*, Say.—Longueur 1 pouce. D'un noir sale. Elytres portant 3 rangées de points allongés et soulevés, séparées entre elles par 3 côtes soulevées.—Ontario.

On attribue encore à la faune Canadienne le *C. Agassissii*, Lec. que nous ne connaissons pas.

6. Gen. CYCHRE. *Cychrus*, Fabricius.

Tête très allongée; labre profondément bilobé. Menton très fortement échanuré, sans dent. Prothorax cordiforme, à angles postérieurs arrondis. Elytres soudées; point d'ailes.

Le Cychre de Leconte. *Cychrus Lecontei*, DeJean.—Longueur .70 pouce. D'un beau noir bleuâtre ou violacé. Elytres soudées et portant des stries longitudinales très nombreuses.—PC.

Ce bel insecte se rencontre dans les forêts, sous les feuilles sèches, les pierres, etc.

7. Gen. **DYSCHIRIE.** *Dyschirius*.

Labre court, un peu échanéré. Dent du menton très petite ou nulle. *Antennes à base cachée sous un repli du front.* Prothorax sub-globuleux en dessus. *Jambes antérieures dilataes et profondément échanérées au côté interne.*

Ces petits insectes se trouvent sur les sables, au bord des eaux, se montrant surtout quand brille le Soleil.

Dyschirie globuleuse. *Dyschirius globulosus*, Putzeys.—Longueur .15 pouce. D'un noir foncé brillant. Prothorax globaieux, avec un étranglement en forme de cou qui le sépare des élytres. Antennes et pattes roussâtres. Elytres fortement striées.—AC.

Les espèces *negripes*, Lec., *sphaericollis*, Putz. et *sitosus* Lec. sont aussi données comme se rencontrant en Canada.

Sous-famille des HARPALIDES.

Epimères du mésothorax n'atteignant pas les hanches. Hanches du milieu fortement écartées par le mésosternum. Jambes antérieures toujours fortement échanérées au côté interne. Stries des élytres jamais plus de 9.

8. Gen. **BRACHINE.** *Brachinus*, Weber.

Menton ordinairement sans dent. Elytres presque carrées, plus larges que le prothorax en avant, et tronquées à l'extrémité. *Abdomen à 7 ou 8 segments.* Corps noir, tête et prothorax ferrugineux, élytres vertes ou brunâtres, telle est la coloration de presque toutes les espèces.

Les Brachines se rencontre sous les pierres, dans les lieux secs. Ils ont la faculté d'émettre, lorsqu'on les saisit, une vapeur ou fumée plus ou moins corrosive.

1. **Brachine fumant.** *Brachinus fumans*, Fabr.—Longueur .60 pouce. Elytres violettes, à canelures sans ponctuations.—R.

2. **Brachine cordicolle.** *Brachinus cordicollis*, Dej.—Longueur .40 pouce. *Prothorax fortement cordé et allongé postérieurement.* Elytres bleuâtres.—R.

3. **Brachine moyen.** *Brachinus medius*, Lec.—Longueur .25 pouce. Prothorax renflé en avant et peu prolongé en arrière. Elytres violettes.—R.

9. Gen. **LÉBIE.** *Lebia*, Latreille.

Menton sans dent. Tête plus ou moins rétrécie en arrière. Prothorax arrondi aux angles antérieurs, à angles postérieurs distincts. *Abdomen à 6 segments.* Elytres peu convexes, tronquées à l'extrémité.

Les Lébies sont de taille moyenne ou petite. On les trouve sous les écorces, sur les troncs d'arbres et sur les fleurs. La plupart sont ornées de couleurs très vives.

1. **Lébie à ventre noir.** *Lebia atriventris*, Say.—Longueur .30 pouce. Ferrugineuse. *Elytres d'un pourpre foncé*, élargies à l'angle postérieur externe. Stries sans ponctuations.—AR.

2. **Lébie tricolore.** *Lebia tricolor*, Say.—Longueur .35 pouce. Tête noire; bouche, antennes, thorax et pattes, ferrugineux; *élytres vertes, brillantes*. Ventre noirâtre.—C.

3. **Lébie verte.** *Lebia viridis*, Say.—Longueur .22 pouce. *D'un beau vert métallique brillant*; ventre noir. AC. Se trouve ordinairement sur les fleurs.

4. **Lébie petite.** *Lebia pumila*, DeJean.—Longueur .18 pouce. *D'un noir uniforme dans toutes ses parties*. Elytres courtes, tronquées carrément à l'extrémité.—AC. Se rencontre sur les fleurs.

5. **Lébie scapulaire.** *Lebia scapularis*, DeJean.—Longueur .28 pouce. Tête, prothorax et tout le dessous du corps roussâtres. Yeux noirs. Antennes brunâtres à l'extrémité. *Elytres noires, avec une bande longitudinale rousse sur le milieu de chacune*.—AC. Se rencontre sur les fleurs.

6. **Lébie fourchue.** *Lebia furcata*, Leconte.—Longueur .45 pouce. Tête, prothorax et dessous du corps rougeâtres. *Les yeux, les antennes et les pattes en partie, noirs*. Elytres jaunâtres, *avec 2 barres noires obliques sur chacune*, la 1ère partant de l'angle huméral extérieur, et la 2e du milieu de la largeur de l'élytre à peu près, et toutes deux s'inclinant vers la suture et se terminant sans atteindre le sommet.—RR. Trouvée sur la grève.

7. **Lébie axillaire.** *Lebia axillaris*, DeJ.—Longueur .25 pce. D'un marron foncé. Dessous, pattes, antennes, et bords du prothorax, jaunâtres. Chaque élytre porte aussi 2 taches de la même couleur, *la 1ère grande, occupant presque toute la moitié antérieure, sans toutefois toucher aux bords; la 2e petite, à l'extrémité, rapprochée de la suture*.—R.

8. **Lébie enfumée.** *Lebia fuscata*, DeJ.—Longueur .35 pce. Assez semblable à la précédente dans sa coloration, mais de plus forte taille. *La tache antérieure des élytres débouche à l'épaule, et la postérieure occupe toute l'extrémité*.—RR.

10. Gen. DROME. *Dromius*, Bonelli.

Tête peu rétrécie en arrière. Menton sans dent. Labre entier, transversal. Prothorax cordiforme et coupé carrément à la base.

Elytres planes ou légèrement convexes. Pattes grêles; tarsi simples, filiformes.

Petits insectes vivant sous les écorces ou les pierres, très agiles.

Drome brunâtre. *Dromius picus*, Dej.—Longueur .40 pce. D'un noir roussâtre. Antennes, bouche et pattes, rousses. Prothorax bordé de roussâtre. Elytres tronquées carrément et presque échancrées à l'extrémité.—RR. Non encore trouvé à Québec.

11 Gen. MÉTABLÈTE. *Metabletus*, Schmidt.

Menton pourvu d'une dent. Thorax prolongé à la base en une espèce de cou. Tels sont les caractères qui distinguent les Métablètes des Dromes.

Métablète d'Amérique. *Metabletus Americanus*, Schaum.—Longueur .20 pce. D'un noir uniforme. Elytres aplaties, un peu plus courtes que l'abdomen, et coupées carrément au sommet.—R.

12 Gen. AXINOPALPE. *Axinopalpus*, Leconte.

Menton muni d'une dent. Palpes labiaux courts, leur dernier article dilaté, sécuriforme. Prothorax large, rétréci en arrière, avec sa base prolongée. Tarsi filiformes. Corps assez déprimé.

Axinopalpe à 2 taches. *Axinopalpus biplagiatus*, Lec. — Longueur .20 pce. Noir, avec une grande tache pâle sur chaque élytre, partant de l'épaule et se dirigeant obliquement vers la suture. Antennes rousses à la base, brunes à l'extrémité.—RR. Non encore trouvé à Québec.

(A Continuer).

LES BORDS DE LA MER.

(Continué de la page 251).

Tout voisins des Homards, et souvent cohabitant ensemble, se trouvent les Crabes, qui appartiennent aussi aux Décapodes parmi les Crustacés, mais se rangent dans la famille des Brachiures.

Le Crabe que l'on rencontre communément dans le Golfe est le *Cancer borealis*; nous ignorons s'il s'en trouve

d'autres espèces. Il peut mesurer de 6 à 7 pouces de largeur, chez les vieux individus les plus forts.

Les Crabes ont beaucoup d'analogie avec les Homards, bien qu'ils en diffèrent dans leur forme extérieure. Élargissez le thorax des Homards, de manière que l'abdomen et la tête puissent se ranger sous le test thoracal, vous avez à peu près un Crabe. Tête, thorax et abdomen se trouvent ici confondus, ou du moins recouverts par une seule pièce cornée, de forme oblongue, et toujours plus large que longue. Quelques petites dentelures en avant, à l'endroit de la bouche, nous laissent voir les 2 yeux, dans des échancrures plus prononcées du test, avec les antennes se projetant peu en avant; mais en arrière, nul rudiment ni trace de queue. Les pattes sont au nombre de 10, et la première paire est armée de fortes pinces, comme dans les Homards. La couleur du test est d'un verdâtre plus ou moins rosé, et dans les jeunes individus, elle est souvent d'un beau rose uniforme.

Les Crabes se cachent sous les pierres et les varechs pour attendre le retour de la marée; c'est là qu'on peut les prendre en quantité. Nous sommes un peu étonné qu'on n'ait pas encore songé, dans le Golfe, à faire figurer le Crabe sur les tables, lorsque partout ailleurs il est mis à côté du Homard.

Le Crabe, malgré sa conformation qui semblerait lui interdire la marche, se meut encore assez agilement sur terre; et gare à l'imprudent qui va le saisir sans tenir compte de ses serres, il sera bientôt forcé de reconnaître que sa force musculaire est tout-à-fait étonnante pour sa taille.

Les Araignées de mer, qui appartiennent à la même famille que les Crabes, se rencontrent aussi assez communément dans le Golfe, mais dans une eau un peu plus profonde. On en compte 2 espèces: la plus petite est l'*Hyas aranea*, elle mesure de 3 à 5 pouces, la plus grande est le *Chionocetes opilio* de Fabricius, elle mesure souvent jusqu'à 18 pouces dans sa plus grande largeur. L'une et l'autre sont souvent ramenées du fond avec les lignes des pêcheurs à la morue.

Un autre crustacé de forme et d'habitudes assez singulières, qu'on rencontre à Percé, dans les flaques d'eau, à marée basse, est le Bernard l'hermite, *Eupagurus Bernhardus*. Celui-ci, par ses serres et toute sa partie antérieure, ressemblerait assz à une Araignée, mais il a l'abdomen allongé, grêle et dépourvu de test. Il fait sa demeure de la coquille de quelque mollusque univalve, dont la chair lui sert de nourriture. Lorsque, par suite de sa croissance, il se trouve à l'étroit dans son hélice, il avise aussitôt un mollusque de plus forte taille, pour se procurer une demeure plus spacieuse; et à peine le contenu de l'hélice est-il passé dans son estomac, qu'il en prend aussitôt la place, pour nous montrer un crustacé sous une peau de mollusque. Ces coquilles ainsi traînées par leurs nouveaux possesseurs, s'usent bientôt par le frottement sur le sable et le gravier, et présentent des formes insolites, bien propres souvent à intriguer les jeunes naturalistes. Ces coquilles sont le plus souvent des espèces du genre *Natica*. Fig. 16 et 17.

Ne laissons pas les Crustacés sans nous procurer une connaissance plus intime des Crevettes, que nous avons déjà mentionnées, et qui sont partout si abondantes.

Les Crevettes, *Gammarus*, qui ont le corps arqué et comprimé sur les côtés, ont 7 paires de pattes, dont les 4 premières ont la base cachée par une espèce d'écaille mobile, articulée, et se terminent par une dilatation en forme de main, portant un seul doigt mobile, correspondant à celui des serres des Crabes et des Homards. Les autres pattes se terminent par un doigt simple et légèrement courbé. Les antennes, qui sont au nombre de 4, sont de médiocre longueur, et placées au devant de la tête; elles se composent de 3 articles plus forts, formant une espèce de scape, et d'un 4e plus délié, multi-articulé, représentant le pavillon.

Les Crevettes nagent au fond de l'eau, couchées sur le côté, tout en retenant leurs petits dans leurs pattes abdominales. Ce sont des carnassiers qui se nourrissent particulièrement de la chair des poissons morts ou d'autres animaux qu'elles peuvent rencontrer. Un malheureux

jeune homme s'étant noyé accidentellement, il y a quelques années, on retira son cadavre de l'eau après seulement 20 minutes. Des milliers de Crevettes étaient déjà occupées à le dévorer. La bouche, les oreilles, les narines en étaient remplies.

La Crevette du Golfe, *Gammarus locusta*, mesure 1½ pouce environ. On la trouve en telle abondance sur tous les rivages, qu'on pourrait en un instant en recueillir des gallons, sous les pierres et les varechs, à marée basse.

Mais la Crevette n'est pas exclusivement un habitant des eaux salées, les grèves vaseuses ou sablonneuses de nos rivières et de nos lacs en recèlent une autre espèce, qui sans être aussi abondante, se rencontre assez communément. C'est la *Gammarus minor*; elle ne mesure guère plus qu'un demi-pouce. Elle est très commune à Portneuf, dans le Fleuve.

Les Crevettes sont d'ordinaire d'une belle couleur rougeâtre, avec les yeux verdâtres ou noirs; la Crevette mineure de nos eaux douces est toujours de couleur plus claire, presque blanche.

Mais quels sont ces parasites qui hérissent tous les rochers de leurs tubes en cônes tronqués, et qu'on hésiterait à ranger dans le règne animal, n'étaient les mouvements des 4 valves aiguës qui semblent leur tenir lieu de bouche? Ce sont des Balanes, qu'on range aussi, aujourd'hui, dans la classe des Crustacés.

La Balane, *Balanus*, que les Anglais appellent *Barnacle*, *Acorn-shell*, et que souvent aussi on désigne en français par le nom de *Gland de Mer*, était rangée naguère parmi les Mollusques, mais étudiée plus minutieusement, surtout dans son jeune âge, où, libre encore, elle peut au moyen de cils, exécuter des mouvements de locomotion, elle est placée maintenant parmi les Crustacés. Nous disons libre dans le jeune âge, car parvenue à l'âge adulte, elle ne tarde pas à se fixer par sa base à un corps quelconque, rocher, Moule, Homard, poteaux, etc., pour passer ainsi en parasite le reste de son existence, faisant sortir de l'ouverture des quatre plaques en coin qui forment sa bouche, un faisceau de cirrhes ou de tentacules, dont le mouvement

amènera jusqu'à elle les animacules dont elle fait sa nourriture.

Un animal incapable de tout mouvement de locomotion semble être un contre-sens, avec les idées que nous entretenons d'ordinaire à l'égard des êtres vivants. Qui dit animal semble impliquer de suite à l'être désigné la faculté de pouvoir se transporter d'un lieu à un autre. Cependant il n'en est point ainsi pour la Balane ; parvenue à l'âge adulte, ou plutôt échappée à la première enfance, ses pérégrinations sont de ce moment terminées. Les paresseux bivalves qui tracent lentement leurs sillons sur les fonds vaseux, les lourdes hélices qui promènent péniblement leur demeures sur les frondes des algues, les si singulières Patelles qui font glisser sur la roche qui leur sert d'appui leurs cupules coniques, qu'on serait tenté de prendre pour un bivalve mutilé dont on n'aurait conservé que la moitié, sont tous des vagabonds à côté de la Balane ; car, pour elle, elle adhère si intimement à son support, qu'elle ne semble plus faire qu'un avec lui. On dirait une incrustation, ou plutôt une projection, un aspérité du calcaire qui la porte, ne'n différant que par une couleur un peu plus claire. L'adhérence de l'animal à son support est telle que le plus souvent ce n'est qu'en brisant l'un ou l'autre qu'on peut les séparer. Nous avons vu, l'automne dernière, attachée aux flancs d'un vaisseau doublé en fer, qui revenait des Indes, une Balane du genre de celles que l'on appelle Tulipes de Mer, sous les tropiques, qui ne mesurait pas moins de 5 pes. de hauteur. Pour détacher le groupe, car il y en avait 6 réunies ensemble, il fallut employer un marteau de forge, et ce n'est qu'en enlevant une couche de fer de pas moins d'une demi-ligne d'épaisseur, qu'elles se séparèrent de leur appui ; tant la soudure était parfaite. Dans les mers où ces mollusques sont communs, il n'y a que des vaisseaux doublés en cuivre qui puissent servir à la navigation, car pour ceux en bois ou en fer, ces animaux s'y attachent souvent en telle quantité, que les intertices qui les séparent venant à se remplir de vase, les plantes marines y prennent bientôt naissance, et le vaisseau devient en peu de temps une lourde masse que

les voiles, de même que la vapeur, sont impuissantes à faire mouvoir.

Heureusement qu'il n'en est pas ainsi pour les Balanes de notre Golfe, car des deux espèces qui s'y trouvent, la plus grande, *Balanus Hameri*, Ascanius, atteint rarement un pouce de circonférence, sur une hauteur à peu près égale ; l'autre espèce, *Balanus crenatus*, est encore plus petite.

La coquille tubulaire qui renferme le corps de la Balane est formée de 6 pans saillants en côtes, dont 3 sont plus larges. L'opercule, qui se voit en dedans du tube, est composé de 4 valves, qui en se réunissant, ferment exactement l'orifice. Nos Balanes se fixent isolément sur leurs supports, mais il est rare qu'on en rencontre d'adultes sans qu'on en voie de toutes petites fixées à leur base ou dans leur voisinage.



Fig. 14.

Nous avons nommé plus haut les Patelles. Les Patelles se trouvent souvent en compagnie des Balanes, sur les mêmes rochers. Ce sont des mollusques, dont la coquille de forme conique, recouvre entièrement l'animal, lorsqu'il cesse ses mouvements de reptation sur les rochers où on le trouve. On en rencontre 2 espèces dans le Golfe, la plus commune est la *Tectura testudinalis*, et l'autre la *Lepeta cacca*, Møller. Fig. 14. Nous n'avons trouvé que la 1ère à Percé. On donne généralement le nom de *petits plats* aux Patelles, dans le Golfe.

Entremêlés aux Balanes et aux Patelles se trouvent presque partout, sur les rochers mouillés ou les herbes marines humides, une multitude de petits limaçons, genre plus gros qu'un pois, et de couleur brune ou du moins d'un jaune sale. Détachons en quelques uns, pour les plonger dans un plat rempli d'eau de mer, afin de pouvoir examiner plus minutieusement leurs mouvements. Un corps brun, mou, de la forme à peu près d'une sangsue, portant en avant deux antennes ou tentacules, à la base desquelles se voient 2 petits yeux noirs, se projette en dehors de la petite

hélice. Une espèce de trompe, que l'animal applique sur le corps même où il se trouve, se détache entre les deux antennes. La bouche s'ouvre à l'extrémité de cette trompe. Une petite langue toute hérissée de dents recourbées, exerce une espèce de lèchement continu pour s'emparer des particules végétales qui peuvent venir à sa portée. Un disque charnu, en forme de pied, permet à l'animal d'opérer ses mouvements de reptation. Ce pied semble être partagé en 2 portions longitudinales, car les 2 côtés s'avancent l'un après l'autre, pour entraîner la coquille dans leur mouvement. Si vous le prenez dans votre main, aussitôt l'animal disparaît complètement dans sa coquille, et une espèce de couvercle, qu'on appelle opercule, qu'il porte à l'extrémité de son pied, vient en fermer exactement l'ouverture. Ce petit mollusque est la Littorine à manteau, *Littorina palliata*. Plusieurs de nos limaçons terrestres sont pourvus d'opercule, comme la Littorine.

Quelques heures d'immersion seulement par jour, peuvent suffire à la Littorine. Aussi la trouve-t-on souvent dans le voisinage de la marque de la haute marée.

Mais si la Littorine semble avoir pris le brun pour ses couleurs, en voici une autre, à côté, qui paraît viser à briller davantage. Une coquille d'un beau blanc pur, ou d'un jaune riche, quelquefois avec des bandes alternes de jaune et de brun, et un opercule rougeâtre, que porte un animal d'un blanc très prononcé, telle est la livrée de la Pourpre lapillaire, *Purpura lapillus*, qui se rencontre aussi fréquemment à marée basse. Celle-ci est essentiellement carnivore, et c'est particulièrement aux autres mollusques qu'elle s'attaque davantage. Attachée aux flancs d'une Moule, d'une Mye &c. elle fera jouer sa langue armée en râpe, et percera à travers l'écaille un trou si net, qu'on le croirait ouvert avec un foret délié. L'animal ainsi blessé ne tarde pas à périr, et le carnassier s'introduit alors par l'ouverture ordinaire pour se repaître des parties charnues de sa victime. La Moule paraît être le met de prédilection de la Pourpre, car le plus grand nombre d'écailles percées que l'on rencontre appartiennent à ce bivalve. On

dit qu'il faut deux jours de travail à la Pourpre pour percer l'écaille de la Moule : il n'y a pas de doute qu'une fois une telle proie assurée, le carnassier puisse faire bombance pendant plusieurs jours à ses dépens.

Les Anglais donnent à la Pourpre le nom de *Cockle*, que nos Canadiens traduisent par *coque*.

Les anciens tiraient, dit-on, de ce mollusque, leur belle couleur pourpre ; toujours est-il que l'animal écrasé entre les doigts, les teint en rouge, comme l'attestent tous les pêcheurs qui en font usage pour appâter leurs lignes.

Les Moules sont ces bivalves d'un noir bleuâtre qu'on voit fixés dans les crevasses des rochers ou entre les cailloux. Elles dépassent guère 3 pouces en longueur. D'un bout elles sont passablement arrondies, mais de l'autre elles s'amincissent d'une manière bien prononcée, en s'élargissant. On est tout surpris, en voulant les enlever, de les trouver adhérent aux rochers, n'ont pas par une soudure, comme les Balanes, ni par une espèce de succion, comme le font les Patelles, mais par des franges de longs crins déliés qui se détachent de l'ouverture même de la coquille. Ces fils constituent ce que nous nommons le byssus des Moules. Quelques espèces, dans les mers tropicales, ont un byssus tellement délié et soyeux, qu'on en a fabriqué des gants.

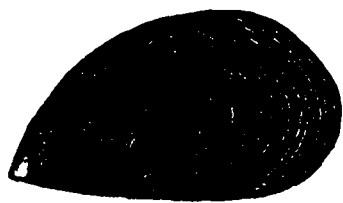


Fig. 15.

Nous avons trouvé les Moules, *Mytilus edulis*, Linné, Fig. 15, tellement nombreuses en certains endroits, à Percé, qu'elles formaient sur la grève des tapis continus, n'ayant pas même souvent assez d'espace pour se placer à côté les unes des

autres, mais se superposant en plusieurs endroits. Lorsque leur byssus ne s'appuyait que sur du gravier, souvent en voulant enlever un seul individu, on en soulevait tout un tapis. Les Moules sont comestibles au printemps, mais il

paraît qu'elles deviennent dangereuses dans les chaleurs. Plusieurs cas d'empoisonnement, pour avoir mangé des Moules, ont été signalés, à diverses reprises, parmi les habitants du Golfe.

Nous avons noté plus haut les exploits du Bernard l'hermite qui, tout en dévorant les Natices, s'emparer de leur écaille pour s'en faire une demeure. Et voilà que dans un trou d'eau, nous trouvons toute une colonie de ces dernières, sans pouvoir y reconnaître la présence de leur redoutable ennemi. Nous remarquons qu'il y en a de deux espèces, la première, *Natica helicoides*, Fig. 16, qui présente des bandes longitudinales marquées elles-mêmes de lignes transversales enfoncées; la seconde *Natica clausa*, Fig. 17, d'une plus forte taille, et dont la coquille est toute unie.



FIG. 16.

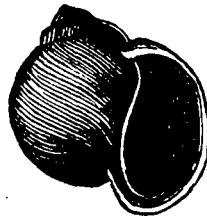


FIG. 17.

Mais quelle est cette forme insolite que nous voyons s'agiter plus loin, dans la même mare? Une masse d'un rouge verdâtre, dans laquelle nous ne distinguons pour ainsi dire que les yeux, comme partie commune avec les autres êtres animés; ni pieds, ni serres, ni nageoires, ni coquille qui abriterait ses membres? Dans quelle classe ranger ce monstre? A part 2 yeux saillants sur les côtés, vers le tiers de la longueur, nous ne dirons pas de la partie antérieure ou postérieure, car nous hésitons encore à déclarer ce qui doit être tête ou queue chez cet animal, nous distinguons à une extrémité 8 lamères ou bras, armés de granulations très prononcées au côté interne, se projetant en avant, et 2 autres, un peu plus longues, se rabattant en

guise d'antennes dans la direction du corps. A l'extrémité opposée, c'est un disque cartilagineux, de forme à peu près triangulaire, et beaucoup plus large que le corps qu'il paraît couronner. Les yeux semblent s'être échappés d'une poche encore béante au dessous d'eux et qui pourrait peut-être abriter toute cette partie de l'animal. La longueur totale pourrait se ranger entre 8 à 10 pouces. Nous saisissons le monstre pour pouvoir l'examiner de plus près. Mais à peine est-il hors de l'eau, qu'il nous lance à la figure une liqueur corrosive, noire comme de l'encre, dont tous nos habits se trouvent maculés, et dont nous nous trouvons aveuglé. Oh ! de suite nous y sommes ; nous reconnaissons notre prise à ce trait. C'est un Encornet, que nous tenons là, un *Squid*, comme l'appellent les anglais.

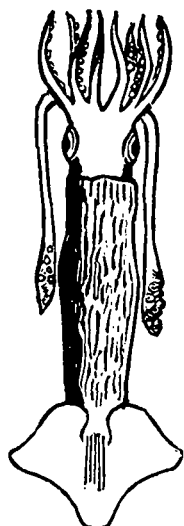


Fig. 18.

L'Encornet, *Ommastrephes Bartramii*, LeSueur, Fig. 18, appartient aussi aux mollusques, mais il se range dans la tribu des Céphalopodes, qui s'en va s'éteignant, et qui n'a plus qu'un petit nombre d'espèces encore vivantes.

Céphalopode signifie pieds à la tête ; en effet, ces lanières que nous voyons au sommet ne sont rien autre chose que les pieds ou bras qui constitueraient la tête de l'animal ; car sa bouche, qui se clot par un bec en tout semblable à celui des oiseaux, se trouve précisément située au centre. Ces granulations que nous voyons au côté interne des bras, sont de fortes ventouses, qui servent à l'animal pour s'attacher aux corps qu'il veut saisir.

La liqueur noire qu'il a la faculté d'émettre, paraît être pour lui son arme la plus redoutable, tant pour l'attaque que pour la défense. Aveuglant sa proie du moment qu'il la touche, il peut s'en emparer facilement, et faisant de suite

disparaître la limpidité de l'eau par cette liqueur opaque, il se met à l'abri de toute poursuite.

Il n'y a pas plus de 15 jours, on a pris une cinquantaine d'Encornets à la Rivière du Loup (Kamouraska). C'est là un fait peu commun ; car ces mollusques, d'ordinaire, ne remontent jamais si haut dans le fleuve.

C'est aux Céphalopodes qu'appartiennent les Poulpes qui se trouvent encore dans la Méditerranée et autres mers tropicales, et dont maints voyageurs se sont plus à exagérer la puissance et les dimensions. On trouve encore, dans certains auteurs, des gravures représentant ces monstres marins, enveloppant de leurs bras gigantesques, des navires avec leurs mats et tous leurs accessoires, pour les broyer et les entraîner au fond de l'abîme. C'est là, sans doute, une monstrueuse exagération ; cependant il se rencontre encore dans la Méditerranée des Poulpes pesant plus de 200 lbs, et capables de rendre opaque, au moyen de la liqueur qu'elles répandent, une portion de mer considérable. Gare à l'imprudent matelot qui va se baigner dans leur voisinage. Les longs bras du monstre, avec leurs puissantes ventouses, l'envelopperont en un clin d'œil de toutes parts, et il disparaîtra aussitôt dans l'onde obscure qui se répandra autour de lui.

Mais ne laissons pas les mollusques sans remarquer encore ces Buccins, *Buccinum undatum*, Linné, qui se pressent en tas les uns sur les autres, et dont quelques uns mesurent près de 2 pouces de longueur. Les Buccins, qu'on désigne généralement sous le nom de *bourdeaux*, sont recherchés au printemps comme comestible. On se rend, vers la fin du reflux, sur des bancs qui se découvrent à peine dans les plus fortes marées, et dans un instant, on en remplit des paniers et des sacs.

La *Scalaria Grænlandica*, Perry, Fig. 19, se rencontre aussi à peu près dans les mêmes eaux, mais elle n'est jamais si abondante. Cette coquille est surtout remarquable par les lames aux côtes longitudinales qu'elle porte sur ses spirales.

Observons que tous ces mollusques, *Scalaria Grænlandica*, *Buccinum undatum*, *Natica clausa*, *N. helicoides*, *Mytilus edulis*, *Balanus Hameri*, *Lepeta cæca*, &c., &c., se trouvent abondamment à l'état fossile à Québec, Montréal, et dans presque toutes les autres parties de la Province; preuve que ces animaux, dans d'autres temps, c'est-à-dire avant les temps historiques, ont habité les eaux de notre région.

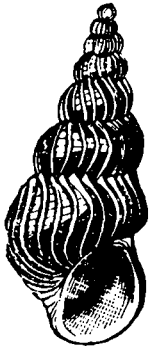


Fig. 19.

Mais voici bien encore un autre animal fort singulier. Ce n'est rien autre chose, par sa forme, qu'une étoile régulière. Un disque crustacé, de couleur rougeâtre, se divisant régulièrement en 6 branches, à la manière d'une étoile. Toute la partie supérieure est couverte de petites aspérités ou d'épines calcaires, et au centre, mais un peu de côté, se voit un petit disque circulaire, un peu soulevé, que les auteurs appellent la plaque madréporique. Cette plaque servirait à l'animal pour filtrer l'eau de mer, afin de ne laisser entrer que la plus pure qui lui est nécessaire. Au bout de chaque rayon se voit un petit corps couleur de pourpre, qu'on prétend être les yeux; ces corps cependant disparaissent avec l'âge, de sorte que les adultes seraient complètement aveugles.

Maintenant retournons l'animal pour examiner sa face inférieure. Chaque rayon est parcouru dans toute sa longueur d'un canal bordé de quatre rangs d'ambulacres ou organes de locomotion. Ces pieds, d'un nouveau genre, ne sont rien autre chose que des petits tubes bordés d'épines. On conçoit aisément qu'avec de tels organes, l'animal ne peut se mouvoir que lentement et en apparence péniblement.

Au centre des rayons se voit une ouverture qui doit être la bouche, mais qui ne montre ni lèvres, ni dents. Comment l'animal pourrait-il donc en faire usage? Mettons le dans l'eau, pour mieux nous rendre compte de son

action. Tandis que dans tous les autres animaux les aliments sont retenus par la bouche et expédiés à l'estomac, ici c'est tout le contraire, c'est l'estomac même qui va au-devant des aliments, pour les amener à la bouche. En effet, à peine l'Étoile est-elle dans l'eau, que lui présentant un limaçon, son estomac se projette aussitôt en dehors, et s'allongeant en une espèce de trompe, il saisit la proie offerte, pour l'amener à la bouche, en détache la partie charnue, et laisse s'échapper l'écaille.

Les Astéries ou Étoiles de mer, qu'on rencontre dans le Golfe, sont de plusieurs espèces. La plus commune est celle à 6 rayons, *Asteracanthion polaris*; celle à 5 rayons, *Asteracanthion vulgaris*, s'y rencontre aussi assez fréquemment. Les Soleils, que les pêcheurs ramènent souvent du fond avec leurs lignes, appartiennent aussi à la même tribu. Ce sont: *Solaster papposa*, à disque fort grand, portant 12 à 14 rayons épineux; *Solaster endeca*, à 9 ou 12 rayons plus longs et moins épineux que dans le précédent, etc., etc.

Les Astéries n'appartiennent ni aux Mollusques ni aux Crustacés, mais se rangent dans la classe des Radiés. Les animaux de cette classe se distinguent, à première vue, par la disposition de leurs membres ou parties, qui au lieu de suivre une symétrie bilatérale, de droite et de gauche, comme dans tous les autres animaux des classes supérieures, divergent d'un centre commun, à la manière de rayons; de là leur nom de radiés.

Les Oursins, qu'on trouve partout sur les grèves, dans le Golfe et aussi dans le Fleuve à l'eau salée, se rangent de même dans la classe des Radiés.

L'Oursin commun, *Echinus Drobachiensis*, se présente sous la forme d'une sphère aplatie, toute couverte d'épines, dont les unes tubuleuses et rangées en lignes, sont mobiles à leur base, et constituent ses organes de locomotion. La bouche, qui se compose de cinq dents se réunissant en une espèce de bec, est située à la face inférieure; l'anus et les yeux sont sur la face supérieure. Malgré la conformation de leurs ambulacres, on est tout surpris de voir comme les Oursins se meuvent encore assez facilement sur le sable,

même à sec. Ces animaux se nourrissent de plantes marines qu'ils déchiquent de leurs cinq dents.

Le Rév. M. Thivierge nous ayant proposé une excursion, par terre, au Barachois, et même jusqu'à Douglstown, nous nous empressâmes de saisir l'occasion, pour nous procurer une connaissance plus intime des productions naturelles de cette côte. Lundi, le 8 juillet, vers les 2 heures de l'après-midi nous nous mîmes donc en route pour le trajet de la crête de montagnes qui séparent Percé de la Malbaie. Nous courons à peine une quinzaine d'arpents sur un terrain uni, et nous commençons de suite l'ascension. Les pentes ne sont pas d'abord très raides, et le chemin est en bon état ; notre cheval, en outre, est trapu et porte un jaret de fer ; cependant l'absence du vent que des broussailles le long de la route interceptent au passage, et un soleil brûlant qui nous rôtit les épaules, ont mis en peu de temps la pauvre bête hors d'haleine. L'écume roule en flocons sur les bandes du harnais, et les naseaux de l'animal paraissent insuffisants pour humer assez d'air pour le besoin de ses poumons, d'un autre côté les montées se montrent de plus en plus abruptes. Nous mettons de temps en temps pied à terre, en laissant l'animal traîner le wagon vide, pour le soulager ; mais à peine avons nous fait quelques arpents, que tout baignés de sueurs, nous nous sentons nous mêmes hors d'haleine.

Cependant l'ascension s'opère toujours petit à petit, et de temps en temps nous nous retournons pour contempler le magnifique panorama qui se déploie sous nos pieds, à mesure que nous nous élevons davantage. Déjà l'œil peut circonscrire l'île Bonaventure toute entière, et le Cap Percé nous montre, à peu près à notre niveau, son plateau uni, où le gazon blanchi par les excréments des milliers d'oiseaux qui y placent leurs nids, et foulé par leurs pieds, laisse voir à peine quelques taches de verdure.

Après encore un assez grand nombre d'ascensions entremêlées de descentes, quelquefois assez considérables, nous touchons au point culminant de la route, où commence à proprement parler la descente. De ce point, le cap Percé n'est plus qu'un petit pic qui semble uni à la rive, et l'île

Bonaventure n'est qu'un petit tapis de verdure qu'on croirait voir aller en dérive, tant ses aspérités, ses collines escarpées semblent s'être affaissées pour se marier avec l'onde. Mais le mont Ste. Anne, que nous avons à présent au trois quarts détourné, s'élève encore à plusieurs centaines de pieds au dessus de nos têtes, dans toute son orgueilleuse raideur. Si ses flancs dénudés semblent s'élever perpendiculairement au dessus des collines qui lui servent de piédestal, pour défier les autans, les énormes blocs erratiques gisant à ses pieds attestent, d'un autre côté, qu'il n'a pas toujours résisté impunément à leurs attaques; et nul doute que ces mutilations ont plus d'une fois fait varier la silhouette que de tous côtés il décrit dans les nuages. Du côté du couchant cependant, son escarpement n'est pas si prononcé, et sa cime est accessible. Les amateurs du grandiose et de la belle nature ne manquent pas d'en faire l'ascension, pour jouir du coup-d'œil sans pareil qu'offre ce point élevé. Au moment où nous passons à ses pieds, nous voyons un troupeau de moutons sur la cime, lesquels, à l'instar des poètes enthousiastes, semblent extasiés à la vue des merveilles qu'ils contemplent, car ils ont laissé l'herbe verte et tendre de la base, pour venir s'étendre sur le roc nu et brûlant du sommet. Qui sait si le porte-laine au pied fourchu, qui tant de fois a fourni des sujets à la poésie, ne songe pas à se constituer poète à son tour, et n'est pas là à rêver, sous le charme de la scène qui se déploie sous ses yeux, aux moyens de faire partager son enthousiasme, non seulement par les quadrupèdes ses semblables, mais même par les bipèdes qui se disent ses supérieurs et ses maîtres ?

Cependant sans attendre plus longtemps la solution de ce difficile et intéressant problème, nous nous étions engagés dans la descente, et, descendant, et descendant toujours, en sillonnant en diagonale les flancs des collines, nous les voyions grandir derrière nous à mesure que nous nous avançons dans de nouvelles gorges. Nous touchons à un endroit où la route, tout en continuant sa pente, semble aller se terminer à un roc nu et perpendiculaire, d'un granite que les pluies et les glaces ont à peine pu sillonner de quelques

rainures en glissant sur sa surface ; mais touchant presque à la masse pierreuse soulevée en muraille, un solide pont, jeté sur une ravine qui s'enfonce à notre gauche dans une gorge tellement profonde et étroite qu'une nuit continuelle semble régner dans ses profondeurs, nous permet de longer quelques instants ce roc, pour reprendre une nouvelle descente de l'autre côté du précipice.

Mais voilà qu'au détour d'une petite colline, la Malbaie se montre à nous dans toute sa majestueuse étendue, avec les fermes et les habitations qui la bordent de l'autre côté et le barachois qui la coupe au fond. Mais que vois-je, dîmes-nous à notre compagnon ? quelle immense jetée on a construit là, pour couper la baie !—Il n'y a de jetée nulle part.—Mais ce ruban de terre presque à fleur d'eau, sur lequel je vois s'alligner les poteaux du télégraphe, à travers les sapins qui le couvrent en partie, n'est-ce pas une jetée ?—Mais c'est le barachois !—Que me dites vous avec votre barachios ! Est-ce que cette étroite langue de terre qui coupe ici la baie n'est pas due à la main des hommes ?—Point du tout ; c'est l'œuvre du créateur ! C'est là ce que nous nommons barachois (*barre à choir*), et il y en a de semblables dans presque toutes les baies du golfe où débouche quelque petite rivière.

Nous nous mimés de suite à réfléchir pour reconnaître par quelles causes de telles *barres à choir* auraient pu être formées. On sait que toutes les rivières tant soit peu considérables ont leur barre à l'embouchure, et les fleuves de même dans l'océan ; ces barres ne sont rien autre chose que les débris des dénudations opérées par les eaux dans leur course, lesquels transportés jusque là, ont dû s'y arrêter par la rencontre du courant contraire qui s'y fait sentir. Mais pour les barachois du golfe, il en est un peu autrement. Comme les fonds de ces baies sont d'ordinaire peu profonds, nul doute que la première cause d'une telle barre a dû tenir à quelque tempête sérieuse, qui, promenant les graviers du fond avec la lame, en aura une fois laissé un dépôt que la lame suivante aura été impuissante à déranger ; le contingent des vagues venant à la suite s'ajoutant à ce premier dépôt, aura commencé cette barre qu'on voit

aujourd'hui hors de l'eau. Si l'on demande maintenant comment une barre ainsi formée a pu s'élever jusqu'à une hauteur de 18 à 20 pieds au dessus de l'eau, au delà de la marque des plus hautes marées ? nous répondrons qu'il a dû arriver au commencement qu'elles aient été parfois submergées, lors de tempêtes extraordinaires, mais recevant dans ces tempêtes mêmes de nouveaux matériaux, elles se sont trouvées par cela même plus exhausées, et les sables charriés par les vents s'y arrêtant, les graines des plantes y ont ensuite pris racine et leur ont ajouté les détrites ordinaires de la végétation, et toutes ces causes réunies les ont amenées au point où nous les voyons aujourd'hui.

Les barachois, en outre, ne ferment pas complètement les baies, mais laissent toujours une issue à la rivière qui y apporte les eaux des terres. Cette passe, au barachois de la Malbaie, se trouve tout à fait à l'extrémité, du côté du Nord ; tandis qu'à celui de la baie de Douglastown, elle est presque au milieu. Le barachois, dans son état de formation, a donc dû recevoir de l'intérieur le tribut des inondations, que des pluies abondantes et la fonte des neiges ont pu y produire ; de sorte que la levée s'est trouvée travaillée des deux côtés, et c'est là ce qui rend compte du peu de largeur de ces barachois et de leurs bords si nettement prononcés. Celui de la Malbaie n'a guère qu'une couple de 100 pieds de largeur, sur une longueur de 2 lieues, et sa hauteur commune paraît être de 18 à 20 pieds au dessus de l'eau.

Le barachois coupe la baie presque carrément jusqu'à la rive Nord, où il laisse un passage d'environ $1\frac{1}{2}$ arpent pour la décharge de la petite rivière qui se jette dans le fond de la baie. Un bac nous permet de franchir ce passage, et en mettant le pied sur la grève, nous avons le plaisir de serrer la main au Rév. Mr. Lepage, curé de St. Pierre de la Malbaie, aliàs Barachois, qui nous ayant reconnus de loin, était venu à notre rencontre. Le presbytère d'ailleurs n'est qu'à quelques pas de ce passage. Nous sommes surpris, en entrant dans ce presbytère, dont l'extérieur n'a rien de remarquable, de trouver tout le confort d'une maison bourgeoise de haute tenue, moins toutefois le luxe que certains esprits

vains se plaisent parfois à étaler; et le maître de céans, comme on disait autrefois, fait les honneurs de sa maison avec toutes les grâces en rapport avec l'urbanité proverbiale des habitants du golfe.

(A continuer).

LA PERLIÈRE ARQUÉE.

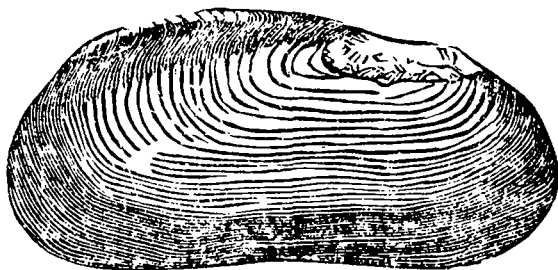


Fig. 20.

Un journal de cette ville donnait dernièrement, comme nouveau, le fait qu'on avait trouvé, à Lorette, des perles dans des coquilles. Il y a plus de 15 ans qu'on exploite les perles dans les environs de Québec. Nous en avons vu acheter une, nous-même, au prix de \$54; elle avait été trouvée dans la rivière Ste. Anne, à St. Casimir. C'était là une exception; mais il n'est pas rare qu'on en vende \$6, \$7, et \$8 la pièce.

Ces perles sont une production animale due à un mollusque très abondant dans nos rivières, surtout dans celles à fond de calcaire. Ce mollusque est la Perlière arquée, *Alasmaton (Margaritana) arcuata*, Barnes. Fig. 20. C'est une coquille bivalve, de couleur brune, de 4 à 5 pouces de longueur, sur 2½ pouces de largeur environ, aplatie et légèrement arquée. On la rencontre dans presque toutes nos rivières et nos ruisseaux, et quelquefois en quantité considérable.

La chasse qu'on lui a faite depuis une quinzaine d'années, contribuera certainement à la rendre plus rare, car comme on ne peut reconnaître extérieurement si telle ou telle coquille renferme ou non une perle, on détruit indistinctement toutes celles qu'on rencontre.

Les perles sont des corps très variables de forme, de la même nature que les coquilles, c'est-à-dire du carbonate de chaux, avec un peu de matière animale. Leur production n'est due qu'à un état maladif du mollusque. S'il arrive que la coquille qui l'entoure a été percée ou blessée par un accident quelconque, l'animal se met de suite à sécréter une surabondance de matière pour refaire la partie altérée. La matière nacrée ainsi sécrétée se dépose à l'endroit de la blessure par couches irrégulières, de manière à affecter la forme de granulations ou de tubercules adhérant plus ou moins à la coquille elle-même; de là les perles en question. Il arrive souvent aussi qu'un corps étranger pénètre dans le manteau même du mollusque, et alors la perle produite, au lieu d'adhérer à la coquille, se trouve tout à fait libre dans le corps même de l'animal. Ces dernières perles sont ordinairement celles qui ont le plus de valeur, par ce qu'elles sont plus régulières, et ne sont pas altérées d'un côté comme les autres, au point de leur adhérence. Les perles les plus grosses dépassent rarement trois lignes en diamètre.

Les perles d'Orient, qui ont une grande valeur chez les bijoutiers, sont le produit d'un mollusque maritime, l'Avicule mère-Perle, *Avicula margaritifera*, que des plongeurs tirent de la mer à une profondeur de 4 à 10 brasses.

Les perles n'étant pas du carbone pur comme les diamants, mais seulement du carbonate de chaux, s'altèrent assez facilement lorsqu'elles sont portées sur la peau; subissant alors jusqu'à un certain point, le travail de la décomposition, elles perdent leur brillant, et leurs couleurs s'affaiblissent.

Les fausses perles du commerce se fabriquent au moyen de petites bulles de verre dans lesquelles on fait entrer de l'essence d'Orient, produite avec la substance nacrée du poisson nommé Able.

Notre Perlière est tellement abondante dans la rivière Portneuf, que les chasseurs de perles, après les avoir ouvertes, laissent souvent leurs coquilles en tas de plus d'un minot.

LE SAMIA COLUMBIA.

On sait que ce sont des papillons crépusculaires, de la famille des Bombyx, qui nous fournissent la soie, dont on fabrique des tissus si riches et si précieux. Ces papillons pondent des œufs, qui, après un certain temps, éclosent en chenilles très petites. Ces chenilles ou larves se nourrissent de feuilles de différents arbres, suivant leur espèce, et après avoir subi 4 à 5 mues, à la suite desquelles elles ont chaque fois augmenté leur taille, elles se renferment dans des cocons qu'elles se filent pour s'y chrysalider. Le temps de la dernière métamorphose arrivé, la chrysalide brise son enveloppe, et devenue papillon, elle dissout au moyen d'une liqueur qui lui est propre les fils de sa prison, pour s'échapper par cette ouverture et prendre ses ébats dans les airs. Voilà pour la vie de l'insecte.

Mais les fils que la chenille a produits, quoique extrêmement ténus et peu résistants, ont su attirer l'attention de l'homme dès la plus haute antiquité ; et dans les ressources de son génie, il n'a pas manqué de leur trouver les plus heureuses applications. Le moelleux, l'éclat, la souplesse des tissus qu'on sût en fabriquer l'emportant en richesse sur tout ce que les plantes et le poil des animaux pouvaient offrir, c'est à l'insecte qu'on vint demander les tissus par excellence pour vêtir les chefs des peuples sur leurs trônes, de même que les ministres du Très Haut devant les autels. L'époque où des peuples entiers se sont mis à nourrir la chenille pour vivre uniquement de ses produits, se perd, pour ainsi dire, dans la nuit de temps ; et de nos jours encore, malgré les mille ressources de l'industrie,

dans ces derniers temps surtout, des peuples très prospères, tant en Europe qu'en Asie, n'attachent en quelque façon leur subsistance qu'aux fils du Bombyx.

Jusqu'à ce jour, la production de la soie n'a encore jamais été tentée en Canada, car la plante qui fournit presque exclusivement la nourriture au ver à soie d'Europe, le Murier blanc, ne peut résister à notre climat. Mais qui sait si notre pays ne se rangera pas un jour parmi les plus favorisés pour la production de la soie ? Car, si le ver à soie d'Europe ne peut réussir ici, nous n'en avons pas moins de quatre indigènes qui pourrait peut-être le remplacer ? L'*Attacus Luna*, l'*Attacus polyphemus*, le *Samia Cecropia*, le *Samia Columbia* que représente notre planche II, produisent tous des fils de soie abondants et bien plus forts que ceux du *Bombyx mori* d'Europe. On a trouvé, jusqu'à présent, des obstacles presque insurmontables dans leur culture, mais qui sait si on ne viendra pas plus tard à les vaincre ou du moins à les détourner ces obstacles ?

La principale difficulté paraît être dans la manière de vivre de nos Bombyx, qui, au lieu de passer l'hiver à l'état d'œuf, comme ceux d'Europe, le passent à l'état de chrysalide, qu'il est infiniment plus difficile de conserver que des œufs, l'humidité et la sécheresse produisant sur celles-là un effet qu'elles n'ont pas sur ceux-ci ; et aussi dans la vie vagabonde de nos larves, qui n'étant pas encore pliées à la domesticité, se laissent difficilement confiner dans des endroits particuliers, et n'opèrent leur éclosion et leurs mues qu'à des époques très variables. Mais, comme dans une foule d'autres cas, on a vaincu des difficultés en apparence bien plus sérieuses, rien n'empêche d'espérer que celles-ci pourront tout de même être surmontées. Nos entomologistes sont encore trop peu nombreux ; nos insectes sont encore peu connus ! Que le génie vienne au secours de la science, que l'étude de l'Histoire Naturelle de notre pays soit mieux étudiée, et qui sait s'il n'en sera pas de cette question comme d'un grand nombre d'autres, si la lumière venant éclairer une foule de coins obscurs dans le champ de nos investigations, ne mettra pas à notre disposi-

tion de nouvelles sources de prospérité dont nous ignorons aujourd'hui la valeur ?

Un français, Mr. Trouvelot, a tenté, il y a quelques années, la culture de nos vers à soie, particulièrement de celui du Polyphème, sur une assez grande échelle dans le voisinage de Boston. Pour parer aux difficultés énumérées, il entreprit de faire ses élevages en plein air. Mais il fut bientôt obligé de tout couvrir les arbrisseaux plantés pour ses chenilles, de filets, par ce que les oiseaux insectivores ne lui en auraient pas laissé une. Cette première difficulté vaincue, il croyait toucher au succès, lorsque des affaires particulières le rappelèrent en Europe.

Et personne que nous sachions ne se chargea de poursuivre ses expériences.

Le plus grand de ces Bombyx à soie est le *Samia Cecropia*, le papillon ne mesurant pas moins souvent de 6 pces. d'envergure, et la chenille n'ayant pas moins de 3½ pouces de longueur. C'est aussi celui qui produit les cocons les plus volumineux. Mais ce papillon est très rare dans les environs de Québec.

Son voisin, le *Samia Columbia*, qui pourrait fort bien n'en être qu'une variété, s'y montre un peu plus communément. Si on ne le rencontre encore qu'assez rarement, c'est que sa chenille se présentant d'une manière si apparente aux Ichneumons, ceux-ci ne manquent pas de lui confier leurs œufs, et la plupart de ces chenilles ainsi rongées par ces parasites ne peuvent parvenir à l'état parfait. Nous avons, à plusieurs reprises, fait la rencontre de ce papillon, mais sans l'examiner assez attentivement, nous pensions que c'était le *S. Cecropia*. Mr. J. G. Bowles, jeune entomologiste de cette ville, ayant comparé minutieusement les deux espèces, s'est convaincu que celle que nous trouvons le plus souvent à Québec—et peut être la seule qui s'y trouve—est le *S. Columbia*, et non le *S. Cecropia*. Mr. Bowles, pouvant manier le crayon aussi bien que la plume, nous a permis d'user de la lithographie qu'il a faite de l'une de ses captures de ce papillon, et c'est celle que représente notre planche II.

Le *S. Columbia* femelle mesure 4.8 pouces d'envergure. Il est d'un brun marron plus ou moins foncé. Les antennes sont noires, et largement pectinées dans les mâles. L'abdomen est annulé de bandes d'un blanc sale ; une semblable bande se voit sur le devant et sur le derrière du prothorax. Les pieds sont noirs, bruns à l'extrémité. Les ailes sont d'un brun lavé de rougeâtre ; une bande d'un gris blanchâtre partant de la base de l'aile s'étend presque jusqu'à la nervure costale, en renfermant à sa base une tache de brun rougeâtre. Une tache blanche, triangulaire, bordée de noir du côté de la base et de brun grisâtre de l'autre côté, se montre vers le milieu de l'aile. Une autre bande blanche, partant du bord antérieur, vers le milieu de l'aile, la traverse en suivant une ligne parallèle au bord extérieur, pour aller s'unir avec une semblable bande qui traverse de même les ailes inférieures dans toute leur largeur, se terminant au bord intérieur, vis-à-vis l'extrémité de l'abdomen. Une autre petite tache blanche en forme de W, dont le sommet regarderait le bord extérieur, se voit près du sommet des primaires. Tout près de cette dernière tache blanche, se voit une tache noire, ronde, renfermant un croissant de blanc bleuâtre et dont les cornes regardent le bord extérieur. Une ligne sinuense noire sur un fond grisâtre traverse toute l'aile vers le bord extérieur. La moitié extérieure des primaires est plus claire et prend une teinte bleuâtre plus ou moins prononcée, à mesure qu'elle se rapproche de la nervure costale.

Les secondaires portent aussi sur leur disque une tache blanche triangulaire, bordée de bleuâtre et de noir.

Le cocon est double ; la première enveloppe, l'extérieure, ne tenant à l'intérieure que par quelques fils. L'enveloppe extérieure est allongée aux deux bouts, tandis que l'intérieure est arrondie et tissue de fils beaucoup plus serrés. Ces cocons mesurent de 1.80 pouce à 2.15 pes. de longueur, sur un diamètre de .6 à .8 pouce. Ils sont attachés aux branches dans le sens de leur longueur.

Voici maintenant en quoi le *S. Cecropia* diffère du *S. Columbia* ; ce dernier a les antennes, les palpes, le thorax et les pattes plus foncés. Le *Cecropia* n'a pas de bande

blanchâtre en arrière du thorax ; les taches discoïdales de ses ailes au lieu d'être blanches, sont d'un rouge brun avec un centre blanc ; cette large bande blanche qu'il porte sur le bord antérieur des secondaires manque dans le *Columbia*, de même que la teinte rougeâtre des extrémités des primaires.

Les larves des 2 espèces paraissent se nourrir à peu près des mêmes plantes, savoir ; pruniers, pommiers, coudriers, érables, chênes, etc.

Mr. Grote, un des plus habiles lépidoptérologistes des États-Unis, a récemment créé un nouveau genre, *Platysamia*, pour nos grands Bombyx, *Samia Cecropia*, *S. Columbia* et *S. Californica*, réservant le nom de *Samia* au ver à soie de Chine, *Samia Cynthia*. C'est donc sous le nom de *Platysamia Columbia*, Grote, que le Bombyx représenté dans notre planche II, devra à l'avenir être mentionné.

FAITS DIVERS.

Les trois saints de glace.

Les 11, 12 et 13 Mai ont été remarquables, depuis un grand nombre d'années, comme amenant en Europe, presque invariablement, un abaissement considérable de température. Ces quantités correspondant aux fêtes des saints Mamert, Pancrace et Servais, ces saints ont reçu des horticulteurs la dénomination de *saints de glaces*.

D'après Mr. Silbermann, la périodicité de ce phénomène serait due à de vastes espaces célestes remplis par des myriades d'astéroïdes, et que traverse notre planète dans son mouvement de rotation autour du Soleil. Lorsque le courant d'astéroïdes se meut en sens contraire de la rotation

terrestre, il y a augmentation de température et diminution de pression atmosphérique, c'est-à-dire que la terre s'échauffe, par ce que ce courant tendant à ralentir la rotation terrestre, transforme la force de rotation en chaleur. Mais si au contraire le courant d'astéroïdes est dans le même sens que celui de la terre, tendant alors à accélérer son mouvement, il y a par conséquent production de froid. C'est à peu près comme une courroie de transmission de mouvement qui refroidit le tambour sur lequel elle est appliquée en augmentant de vitesse, et l'échauffe en allant plus lentement et surtout en tournant en sens contraire.

Les *saints de glace* ne sont pas généralement connus du vulgaire en Canada, mais en portant un coup d'œil sur nos observations météorologiques pour ces dernières années, nous trouvons que généralement la température minima des 11, 12 et 13 Mai est plus basse que celle des jours précédents. Ainsi cette année les 6, 7, 8 Mai donnaient pour température minima 40°, 41° et 40°; tandis que les 11, 12 et 13 donnaient 39°, 37° et 34°. Quelque puisse être l'exactitude de ces données, ce ne serait que prudence, pensons-nous, de ne pas exposer des plantes délicates à la sévérité des 3 *saints de glace*, (les 11, 12, 13 Mai), comme on le fait généralement en Europe.

Morsure des Serpents Venimeux.

Il n'y a peut être pas de pays où les serpents venimeux soient plus communs qu'au Bengale. Nous lisons dans le rapport de l'inspecteur de police à ce gouvernement pour 1871, que dans cette seule année, on signala 939 cas de morsures de ces dangereux reptiles. Mais il paraît qu'on a trouvé dans l'ammoniac un remède quasi infailible contre leur poison; car sur ces 939 cas, 702 victimes ont été sauvées par ce remède, bien que la plupart du temps, il n'eût été administré que 3½ h. après la morsure. Dans les cas fatals, l'antidote n'avait pu être appliqué qu'après 4½ heures.